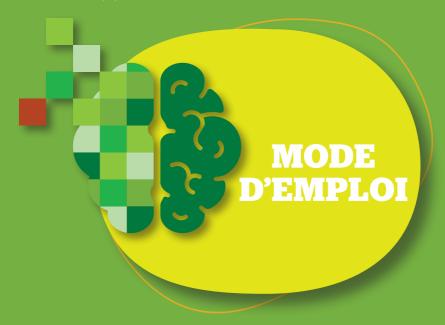
# L'ÉVALUATION PAR L'ÉQUIPE DEFI BOURGOGNE

L'équipe du centre Défi Bourgogne propose des évaluations pluridisciplinaires afin d'explorer un trouble du neuro-développement dans le contexte d'une maladie rare avérée ou d'une suspicion de trouble du développement intellectuel (déficience intellectuelle).

















## **POUR QUI?**

Les enfants d'âge scolaire, adolescents et adultes qui rencontrent des difficultés comportementales, d'apprentissage ou socioprofessionnelles.

## **POUR QUOI?**

- Poser un diagnostic nosographique en référence au DSM-5, quand les évaluations le permettent.
- Préciser le diagnostic fonctionnel en identifiant les points faibles et les points forts du patient.
- Favoriser l'intégration scolaire ou la réhabilitation socioprofessionnelle par des adaptations et/ou aménagements personnalisés.
- Proposer une prise en charge adaptée par les professionnels du réseau sanitaire et social.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de favoriser la qualité de vie et l'autonomie.



#### **COMMENT?**

Un hôpital de jour est organisé généralement sur 2 journées consécutives (mardi et mercredi).

Sur ces deux journées se succèderont plusieurs rendez-vous avec les professionnels de l'équipe Défi :

- Une évaluation neuropsychologique sur 1 à 2 demi-journées
- Une évaluation psychologique ou pédopsychiatrique
- Une consultation avec un médecin pédiatre et/ou généticien
- Un entretien avec l'assistante sociale
- Une évaluation avec l'ergothérapeute Ensuite, après une synthèse en équipe, un temps de restitution est proposé au patient et à sa famille afin de présenter les résultats et répondre à vos interrogations.

#### **EN PRATIQUE**

Ce bilan est organisé au sein du service de génétique, au 7° étage de l'hôpital d'enfants du CHU de Dijon.

Selon votre lieu d'habitation, **vous avez la possibilité de dormir une nuit à la Maison d'Accueil Hospitalière** située à proximité du CHU, il suffit d'en faire la demande en amont du bilan pour réserver une chambre (appelez le 03 80 65 70 40).

Lors des hôpitaux de jour, un plateau repas sera donné à votre enfant et une salle mise à votre disposition pour déjeuner. Il est possible de commander des plateaux repas pour les accompagnants (7,65 euros par plateau, règlement à effectuer le jour-même), en informant le secrétariat par téléphone au minimum une semaine avant votre venue.

Afin de limiter l'attente, vous pouvez vous présenter au guichet d'accueil qui aura votre pré-admission. Si celui-ci est fermé, il faudra vous rendre au bureau des entrées.